

Réunion n°7 avec le Rectorat du mercredi 29 mai 2024 (10h-12h).

Sont présents en visio : FEP CFDT, SNUDI FO, UNSA, SNPDEN, AD, SGEN, SNE.

Sont présents dans la salle : le SG, la DRH, l'IA 1D, la DPEP, la DPES, SNALC, SAIPER, FSU, SUD, SPELC.

### **Les questions du SNE-CSEN**

1- Congés bonifiés : comment expliquer les 3 à 4 mois de décalage entre les agents dans le cadre du traitement des dossiers (jusqu'à l'émission des billets) ? C'est une source de stress administratif car les personnels communiquent entre eux et ceux qui ne sont pas servis comme les autres ont peur d'être oubliés, s'inquiètent etc.

Réponse : la circulaire académique prévoit que les plans de vol soient envoyés aux agents au plus tard fin mai. Les plans sont émis par l'agence de voyage au fur et à mesure du traitement des 300 dossiers entre mi-mars et mi-mai. Chaque dossier a un temps d'instruction variable (manque de pièces justificatives par exemple). (*Question posée aussi le 17 avril*)

2- Ordres de mission : serait-il possible de les envoyer aux PE intéressés plutôt qu'à l'école ? Cela éviterait une déperdition de l'information, des oublis et des absences aux formations à justifier.

Réponse : question non traitée qui sera à nouveau posée le 19 juin.

D'autres sujets

- Modification du calendrier : le SG évoque un statu quo, a priori pas de changement donc.
- Révision de l'Éducation Prioritaire : pas de calendrier précis à ce jour.
- Gestion des émotions et de l'agressivité des élèves / attente des IEN vis-à-vis des PE : plusieurs actions se déroulent, expérimentation de cours d'empathie et de compétences psycho-sociales, formation prévue, nomination de la Conseillère Technique Relations École/Famille qui peut intervenir, Équipe mobile de sécurité aussi.



- Demandes et exigences des inspections envers les PE en arrêt maladie : c'est non !
- Direction d'école et mi-temps thérapeutique : le ministère n'a pas bien défini son cadrage, le rectorat accorde donc des TPT et peut réaffecter l'agent temporairement. C'est au cas par cas.
- Disponibilité requalifiée en cours d'année : oui bien sûr en fonction des événements.
- Détachement exceptionnel des PE en maths et français dans le corps des certifiés : 220 demandes à ce jour dont 73 en lettres modernes, 147 en mathématiques. Début juillet pour les affectations. On veillera avec le ministère à ne pas déséquilibrer le premier degré. C'est un détachement pour être en collège et en lycée et pas seulement en 6ème !
- Enseignants de CM2 doivent faire des évaluations pour préparer les groupes en collège : non car ce qu'il y a dans le LSU est suffisant et c'est le cadre réglementaire.

Anthony Payet (SNE-CSEN)

Prochaine réunion mensuelle prévue le 19 juin.